FRANÇAIS

MANUEL D'UTILISATION

CLIMATISEUR

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre climatiseur et conservez-le pour vous y référer ultérieurement.

Posé au sol Posé au sol dissimulé

http://www.lghvac.com
www.lg.com

Copyright © 2010 - 2020 LG Electronics Inc. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

Mesures de sécurité.....3

Avant de le faire fonctionner....6

Entretien et Maintenance.....7

Avant d'appeler le service Technique.....9

GARANTIE (CANADA).....10

POUR VOS ARCHIVES

Écrivez les numéros de modèle et de série ici :

Modèle #

Série #

Vous les trouverez sur la plaque signalétique située sur le côté de chaque unité.

Nom du Distributeur:

Date d'achat

■ Agrafez votre reçu à cette page au cas où vous en auriez besoin pour démontrer la date d'achat du produit ou pour avoir droit à la garantie.

LISEZ CE MANUEL

Vous trouverez à l'intérieur de ce manuel beaucoup de conseils utiles sur la façon d'utiliser et d'entretenir correctement votre climatiseur. Quelques petites mesures préventives vous permettront d'épargner beaucoup de temps et d'argent pendant la durée de vie de votre climatiseur. Vous trouverez beaucoup de réponses aux problèmes les plus fréquents dans le tableau du guide de dépannage. Si vous passez en revue notre **Guide de Dépannage** d'abord, il se peut que vous n'ayez pas du tout besoin d'appeler le Service Après-Vente.

PRÉCAUTION

- **Contactez le service technique agréé pour la réparation ou l'entretien de cette unité.**
- **Contactez un technicien autorisé pour l'installation de cette unité.**
- **Le climatiseur ne doit pas être actionné par des petits enfants ou par des personnes infirmes sans surveillance.**
- **Veillez toujours à surveiller les petits enfants pour éviter qu'ils jouent avec l'appareil.**
- **Si le cordon d'alimentation doit être remplacé, ce travail ne doit être accompli que par du personnel autorisé utilisant uniquement des pièces de rechange authentiques.**
- **Conformément aux standards nationaux sur le câblage, l'installation ne doit être effectuée que par du personnel qualifié et autorisé.**



Mesures de sécurité

Les instructions ci-après doivent être observées dans le but de prévenir tout risque de dommages corporels ou matériels.

■ L'utilisation non conforme, résultant de la négligence des instructions, est susceptible de provoquer des dommages corporels ou matériels dont la gravité est signalée par les indications suivantes :

⚠ATTENTION	Ce symbole indique un risque de blessure grave, voire mortelle.
⚠PRECAUTION	Ce symbole indique un risque de blessure ou des dommages matériels seulement.

■ Les significations des symboles utilisés dans ce manuel sont indiquées ci-dessous.

	**Veillez à ne pas faire cela.**
	**Veillez à suivre les instructions de ce manuel.**

⚠ATTENTION

Installation

- N'utilisez pas un coupe-circuit défectueux ou à valeur nominale insuffisante. Utilisez cet appareil sur un circuit dédié.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Pour un travail électrique, contactez le distributeur, le vendeur, un électricien qualifié ou un Centre de Service Après Vente Agrée.
  - Ne démontez ni réparez le produit. Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Faites toujours une connexion reliée à la terre.
  - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Installez fermement le panneau et le couvercle du tableau de commande.
  - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Installez toujours un circuit et un disjoncteur dédiés.
  - Un câblage ou une installation inappropriés peuvent provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Utilisez un disjoncteur ou fusible à valeur nominale appropriée.
  - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne modifiez ni prolongez le cordon d'alimentation.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- N'installez pas, n'enlevez pas, ne remettez pas en place l'unité vousmême (si vous êtes un utilisateur).
  - Vous pourriez provoquer un incendie, un choc électrique, une explosion ou vous blesser.
- Prenez soin lorsque vous déballez et installez ce produit.
  - Les bords aiguisés peuvent provoquer des blessures. Faites attention en particulier aux bords du boîtier et aux ailettes du condenseur et de l'évaporateur.
- Contactez toujours le revendeur ou un centre de service après vente agréé pour effectuer l'installation.
  - Autrement, vous pourriez provoquer un incendie, un choc électrique, une explosion ou vous blesser.
- N'installez pas le produit sur un support d'installation défectueux.
  - Ceci peut provoquer des blessures, un accident ou bien endommager le produit.
- Vérifiez que la zone d'installation n'est pas abîmée par le temps.
  - Si la base s'écroule, le climatiseur pourrait tomber avec elle, provoquant des dommages matériels, une défaillance du produit et des blessures.

- N'allumez pas le disjoncteur ni l'alimentation lorsque le panneau frontal, le boîtier, le capot supérieur ou le couvercle du boîtier de commande sont retirés ou ouverts.
  - À défaut, vous vous exposez à un risque d'incendie, de choc électrique, d'explosion ou de décès.
- Utilisez une pompe à vide ou un gaz Inerte (azote) lorsque vous faites des essais de fuite ou la purge d'air. Ne compressez pas l'air ou l'oxygène et n'utilisez pas de gaz inflammable. Cela pourrait provoquer un incendie ou une explosion.
  - Risque de décès, de blessure, d'incendie ou d'explosion.

Fonctionnement

- Ne laissez pas le climatiseur marcher trop longtemps lorsque l'humidité est très élevée et qu'il y a une porte ou une fenêtre ouverte.
  - De l'humidité peut se condenser et innonder ou endommager le mobilier.
- Assurez-vous qu'on ne puisse pas tirer des câbles ou les endommager en cours de fonctionnement.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne placez aucun objet sur le cordon d'alimentation.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne branchez ni débranchez la fiche d'alimentation en cours de fonctionnement.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne touchez pas (ne faites pas fonctionner)le produit avec les mains humides.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne placez pas de radiateurs ou d'autres appareils près du cordon d'alimentation.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Veillez à ne pas faire couler d'eau sur les parties électrique.
  - Ceci pourrait provoquer un incendie, une défaillance de l'appareil ou un choc électrique.
- N'emmagasinez ni utilisez de substances inflammables ou combustibles près de ce produit.
  - Ceci entraînerait un risque d'incendie ou de défaillance du produit.
- N'utilisez pas ce produit dans un espace fermé hermétiquement pendant une longue période de temps.
  - Il peut se produire un manque d'oxygène.
- S'il y a une fuite de gaz inflammable, fermez le robinet à gaz et ouvrez une fenêtre pour ventiler la pièce avant de mettre en marche le climatiseur.
  - N'utilisez pas le téléphone ni déplacez les interrupteurs sur les positions marche/arrêt. Ceci risquerait de provoquer une explosion ou un incendie.
- Si le climatiseur dégage des sons, des odeurs ou de la fumée, mettez le disjoncteur sur la position arrêt (off) ou débranchez le cordon d'alimentation.
  - Il y a risque de choc électrique ou d'incendie.
- Arrêtez le climatiseur et fermez la fenêtre en cas de tempête ou d'ouragan. Si possible, enlevez le produit de la fenêtre avant que l'ouragan arrive.
  - Il y a risque de dommages à la propriété, de défaillance du produit ou de choc électrique.
- N'ouvrez pas la grille d'entrée d'air du produit en cours de fonctionnement. (Ne touchez pas le filtre électrostatique, si l'unité en est équipée.)
  - Autrement, vous risquez de subir des blessures physiques, un choc électrique ou de provoquer une défaillance du produit.
- Contactez le centre de service après vente agréé si le produit est trempé(rempli d'eau ou submergé).
  - Ceci risque de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Veuillez à ce que l'eau ne pénètre pas dans le produit.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie, un choc électrique ou d'endommager le produit.
- Ventilez la pièce de temps en temps lorsque vous l'utilisez simultanément avec une poêle, etc.
  - Autrement, vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Arrêtez le climatiseur avant de procéder à des opérations de nettoyage ou de maintenance du produit.
  - Autrement, vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Si vous n'utiliser pas le produit pendant une longue période de temps, débranchez le cordon d'alimentation ou mettez le disjoncteur sur la position Arrêt (off).
  - Autrement, vous risquez d'endommager le produit ou de provoquer une défaillance de celui-ci ou bien une mise en marche involontaire.
- Assurez-vous que personne ne peut marcher ou tomber sur l'unité extérieure.
  - Ceci pourrait provoquer des blessures personnelles et des dommages au produit.

⚠ PRECAUTION

Installation

- Vérifiez toujours s'il y a des fuites de gaz (frigorigène) suite à l'installation ou réparation du produit.
  - Des niveaux de frigorigène trop bas peuvent provoquer une défaillance du produit.
- Installez le raccord de drainage de manière à assurer un drainage approprié.
  - Une mauvaise connexion peut provoquer des fuites d'eau.
- Maintenez le produit de niveau lors de son installation.
  - Installation de niveau afin d'éviter vibrations ou des fuites d'eau.
- N'installez pas le produit à un endroit où le bruit ou l'air chaud dégagés de l'unité extérieure dérangent les voisins.
  - Ceci pourrait entraîner des problèmes de voisinage.
- Faites appel à deux ou plusieurs personnes pour enlever et transporter ce produit.
  - Evitez des blessures.
- N'installez pas ce produit à un endroit où il serait exposé directement au vent de la mer (pulvérisation d'eau de mer).
  - Ceci peut provoquer de la corrosion sur le produit. La corrosion, particulièrement sur les ailettes du condenseur et de l'évaporateur, peut provoquer un dysfonctionnement ou un fonctionnement inefficace du produit.
- La garantie limitée est nulle et sans effet, et LG n'assumera aucune responsabilité en vertu des présentes envers un client ou un tiers, dans la mesure où l'un ou l'autre des cas suivants se produit : actes, omissions et conduite de tout tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à l'installateur et toute réparation, service ou entretien effectués par des personnes non autorisées ou non admissibles.
- N'installez pas l'unité dans des atmosphères potentiellement explosives.

Fonctionnement

- N'exposez pas la peau directement sous le jet d'air froid pendant des longues périodes de temps (Ne vous asseyez pas sous le courant d'air).
  - Ceci peut nuire à votre santé.
- N'utilisez pas ce produit pour des objectifs spéciaux tels que la préservation d'aliments, d'oeuvres d'art, etc. C'est un climatiseur de confort, pas un système frigorifique de précision.
  - Il y a risque de dommage à la propriété ou pertes matérielles.
- Ne bloquez pas l'entrée ou la sortie d'air.
  - Ceci peut provoquer une défaillance du produit.
- Utilisez un chiffon doux pour le nettoyage. N'employez pas de détergents agressifs, de dissolvants, etc.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie, un choc électrique ou des dommages aux pièces plastiques du produit.
- Ne touchez pas les pièces métalliques du produit lorsque vous enlevez le filtre à air. Elles sont très aiguisées!
  - Vous risquez de subir des blessures.
- Ne marchez ni ne mettez rien sur le produit (unités extérieures).
  - Ceci risquerait de provoquer des blessures et une défaillance du produit.
- Insérez toujours fermement le filtre. Nettoyez le filtre toutes les deux semaines ou plus souvent si besoin.
  - Un filtre sale réduit l'efficacité du climatiseur et pourrait provoquer un dysfonctionnement ou des dommages à l'appareil.
- N'insérez pas les mains ou d'autres objets à travers l'entrée ou la sortie d'air en cours de fonctionnement du produit.
  - Il y a des bords aiguisés et des pièces mobiles qui pourraient vous blesser.
- Ne buvez pas l'eau drainée du produit.
  - Ceci n'est pas hygiénique et pourrait provoquer de sérieux problèmes de santé.
- Utilisez un outil ou une échelle solide lorsque vous faites des opérations de nettoyage ou de maintenance du produit.
  - Faites attention et évitez des blessures.
- Remplacez les piles usagées de la télécommande par des piles neuves du même type. Ne mélangez pas de piles usagées et neuves ou différentes types de piles.
  - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou une explosion.
- Ne rechargez ni démontez les piles. Ne placez pas les piles sur le feu.
  - Elle peuvent brûler ou exploser.
- Si le liquide des piles entre en contact avec votre peau ou vos vêtements, lavez-les avec de l'eau propre. N'utilisez pas la télécommande si les piles ont des fuites.
  - Les substances chimiques des piles pourraient provoquer des brûlures ou d'autres risques pour la santé.
- Si vous ingurgitez le liquide de la pile, lavezvous les dents et consultez votre dentiste. Ne pas utiliser la télécommande si les piles ont fuit.
  - Les produits chimiques àl'intérieur des piles pourraient vous causer des brûlures ou d'autres ennuis de santé.

Avant de le faire fonctionner

Avant de le faire fonctionner

1. Contactez un installateur spécialisé pour qu'il vous l'installe.
2. Utilisez un circuit dédié.

Utilisation

1. Une exposition prolongée à un débit d'air direct pourrait nuire à votre santé. Ne laissez pas les occupants, les animaux ou les plantes exposés trop longtemps à un débit d'air direct.
2. A cause d'un possible risque de manque d'oxygène, aérez la pièce lorsque vous faites fonctionner des fours ou d'autres appareils chauffants.
3. N'utilisez pas cette climatisation à des fins non spécifiques (par exemple pour conserver des appareils de précision, de la nourriture, des animaux, des plantes et des objets d'art). Une telle utilisation pourrait provoquer des dégâts sur ce matériel.
4. En utilisant la teÅLleÅLcommande, reportez-vous au manuel d'utilisation de ce contro^leur distant particulie.

Nettoyage et entretien

1. Ne touchez pas les pièces en métal de l'appareil lorsque vous retirez le filtre. Vous risquez de vous blesser en manipulant des bords pointus en métal.
2. N'utilisez pas d'eau pour nettoyer l'intérieur du système de climatisation. Le contact avec l'eau pourrait détruire l'isolation, ce qui pourrait provoquer de possibles électrocutions.
3. En nettoyant l'appareil, vérifiez d'abord que le courant et l'interrupteur sont éteints. Pendant le fonctionnement, le ventilateur tourne à une vitesse très élevée. Il peut entraîner des blessures si la mise en marche de l'appareil s'enclenche accidentellement lors du nettoyage des parties internes de l'appareil.

Service

Pour la réparation et l'entretien, contactez votre revendeur agrée.

Entretien et Maintenance

AVERTISSEMENT: Avant d'effectuer toute tâche d'entretien, coupez l'alimentation électrique du système.

Grille, boîtier, et télécommande

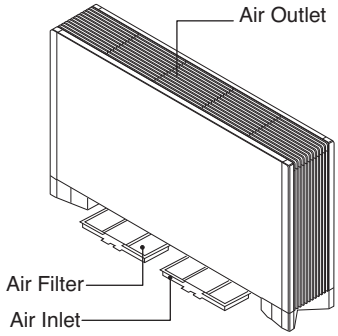
❑ Mettez le système hors tension avant de procéder au nettoyage de l'appareil. Utiliser un chiffon doux et sec. N'utilisez pas d'eau de javel ou de substances abrasives.

REMARQUE

Le cordon d'alimentation électrique doit être débranché avant de procéder au nettoyage des parties internes de l'appareil.

Filtre à air

Les filtres à air disposés à l'arrière de l'appareil (côté aspiration) devraient être vérifiés et nettoyés tous les quinze jours ou plus souvent si nécessaire.



❑ N'utilisez aucun des produits suivants :

- l'eau dont la température excède 40°C qui peut déformer la structure et/ou la décolorer.
- les substances volatiles qui peuvent endommager la surface du climatiseur.



1. Nettoyez le filtre avec un aspirateur ou de l'eau chaude savonneuse.
   - Si nécessaire, utilisez une solution détergente mélangée à de l'eau tiède.
   - De l'eau dont la température excède 50°C pourrait déformer le filtre.
2. Après lavage à l'eau, laisser sécher suffisamment à l'ombre.
3. Réinstaller le filtre. Manuel de l'utilisateur

Lorsque le climatiseur n'est pas utilisé pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une longue période

1 Faites fonctionner le climatiseur en mode ventilation pendant deux ou trois heures.
• Cela séchera les parties internes.

2 Coupez le disjoncteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez le disjoncteur lorsque le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période.
La poussière peut s'accumuler et causer un incendie.

Lorsque le climatiseur est sur le point d'être réutilisé

■ **Vérifiez que les entrées/sorties d'air ne soient pas bouchées.**

Information utile

Filtres à air et consommation électrique. Si les filtres à air sont encrassés, les capacités de refroidissement s'effondrent, et 6% de l'énergie utilisée pour faire fonctionner le climatiseur est gaspillé.

Conseils d'utilisation

Ne surclimatisez pas la pièce.

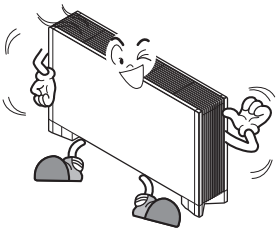
C'est mauvais pour la santé et cela consomme inutilement de l'énergie.

Laissez les stores/volets et les rideaux fermés.

Ne laissez pas le soleil pénétrer dans la pièce lorsque le climatiseur fonctionne.

Assurez-vous que les portes et fenêtres sont correctement fermées.

Evitez autant que possible d'ouvrir les portes et fenêtres pour conserver une atmosphère tempérée dans la pièce.



Nettoyez régulièrement le filtre à air

Un filtre à air bouché réduit le flux d'air et diminue l'efficacité du climatiseur (déshumidification, refroidissement). Nettoyez au moins une fois tous les quinze jours.

Ventilez la pièce occasionnellement.

Les fenêtres restant fermées, c'est une bonne idée de ventiler la pièce de temps en temps.

Avant d'appeler le service technique...



Guide de Dépannage! Épargnez du temps et de l'argent!

Vérifiez les points suivants avant de demander une réparation ou une maintenance… Si le mauvais fonctionnement continue, veuillez contacter le représentant de vente.

Le climatiseur ne marche pas.	L'habitation a une odeur particulière.	Il semble que le climatiseur a une fuite.	Le climatiseur ne marche pas pendant 3 minutes lorsqu'il est remis en marche.
• Avez-vous commis une erreur dans le réglage de la minuterie? • Le fusible a sauté ou l'interrupteur du circuit a été débranché?	• Vérifiez si ce n'est pas l'odeur d'humidité des murs, des moquettes, des meubles ou des éléments de tissu de l'habitation.	• La condensation a lieu lorsque le courant d'air du climatiseur réfrigère l'air chaud de l'habitation.	• C'est une sécurité du système. • Attendez trois minutes et le fonctionnement démarrera.
Il ne réfrigère pas ou ne chauffe pas efficacement.	**Le fonctionnement du climatiseur est bruyant.**	**Vous entendez un craquement.**	**La visualisation dans la commande à distance est faible ou il n'y a pas du tout de visualisation.**
• Le filtre d'air est sale? Regardez les instructions pour le nettoyage du filtre d'air. • L'habitation a dû être très chaude lorsque le climatiseur a été mis en marche. Laissez passer quelques minutes pour qu'elle devienne plus fraîche. • Avez-vous régler la température correctement? • Les ventilations de l'entrée ou sortie d'air de la unité intérieure sont obstruées?	• Si vous entendez un bruit d'eau qui coule. -C'est le son du fluide qui coule à l'intérieur du climatiseur. • Si vous entendez le bruit d'un air comprimé. -C'est le son de l'humidité lorsqu'elle est transformée en eau à l'intérieur de l'unité de climatisation.	• Ce son est généré par l'expansion/contraction du panneau avant, etc., à cause des changements de température.	• Les batteries sont usées? • Les batteries sont bien placées (+) (-)?

REMARQUE

RÉSISTANCE À L'EAU: La partie extérieure de cet appareil est RÉSISTANTE À L'EAU.
La partie intérieure n'est pas résistante à l'eau et elle ne doit pas être exposée à l'eau en excès.

GARANTIE (CANADA)

AVIS D'ARBITRAGE : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION SUR L'ARBITRAGE QUI EXIGE QUE LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG S'EFFECTUE PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE L'INTERDISENT OU QUE, DANS UN AUTRE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE, VOUS VOUS PRÉVALIEZ D'UNE OPTION DE RETRAIT. LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS PAR LE PROCESSUS D'ARBITRAGE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER CI-DESSOUS À L'ARTICLE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND ».

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND:

SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, TOUT DIFFÉREND ENTRE VOUS ET LG ASSOCIÉ DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SE RÈGLE EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY, AINSI QU'À EXERCER UN RECOURS COLLECTIF OU À Y PARTICIPER.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada Inc., ses sociétés mères, ses filiales et ses sociétés affiliées et tous leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, bénéficiaires, détenteurs précédents des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » et « réclamation » englobent tout différend, réclamation ou litige de quelque sorte que ce soit (fondés sur une responsabilité contractuelle, délictuelle, légale, réglementaire ou découlant d'une ordonnance, par fraude, fausse représentation ou sous quelque régime de responsabilité que ce soit) découlant de quelque façon que ce soit de la vente, des conditions ou de l'exécution du produit ou de la présente Garantie limitée.

Avis de différend. Si vous prévoyez engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord envoyer à LG un préavis écrit d'au moins 30 jours à l'adresse suivante : Équipe juridique LGECI, Norelco Drive, North York, Ontario, Canada M9L 2X6 (l' « avis de différend »). Vous et LG convenez de discuter en toute bonne foi pour tenter de régler le différend à l'amiable. L'avis doit mentionner votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le produit faisant l'objet de la réclamation, la nature de la réclamation et la réparation demandée. Si vous et LG ne parvenez pas à régler le différend dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, le différend doit être réglé par arbitrage exécutoire conformément à la procédure établie aux présentes. Vous et LG convenez que, tout au long du processus d'arbitrage, les modalités (y compris les montants) de toute offre de règlement formulée par vous ou par LG ne seront pas divulguées à l'arbitre et resteront confidentielles à moins d'accord contraire entre les deux parties ou que l'arbitre règle le différend.

Entente d'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. Si la réclamation n'a pu être réglée dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, vous et LG convenez de ne régler les réclamations vous opposant que par arbitrage exécutoire au cas par cas, à moins que vous vous prévaliez de l'option de retrait évoquée plus haut ou que vous résidiez dans un territoire de compétences qui interdit la pleine application de cette clause dans le cas de réclamations de ce type (dans lequel cas, si vous êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure où la loi en vigueur le permet, aucun différend entre vous et LG ne peut être combiné ou regroupé avec un différend faisant intervenir le produit ou la réclamation d'une personne ou entité tierce. Plus précisément et sans limiter la portée de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit, en aucun cas un différend entre vous et LG ne peut être traité dans le cadre d'un recours collectif. Au lieu de l'arbitrage, les parties peuvent intenter une action individuelle devant une cour des petites créances, mais cette action ne peut pas être intentée dans le cadre d'un recours collectif, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit dans votre province ou territoire de compétences pour une réclamation en cause qui nous oppose.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour soumettre une réclamation à un arbitrage, l'une des deux parties, soit vous ou LG, doit déposer une demande écrite à cet effet. L'arbitrage est privé et confidentiel et s'effectue selon une procédure simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties conformément aux lois et règlements en vigueur portant sur l'arbitrage commercial de votre province ou territoire de résidence. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG Electronics Canada Inc., Legal Department - Arbitration, 20 Norelco Drive, North York, Ontario M9L 2X6. La présente disposition sur l'arbitrage est régie par les lois et règlements sur l'arbitrage commercial applicables de votre province ou territoire. La sentence arbitrale peut donner lieu à un jugement de n'importe quel tribunal compétent. Toutes les décisions relèvent de l'arbitre, à l'exception des questions associées à la portée et à l'applicabilité de la disposition sur l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui sont du ressort du tribunal. L'arbitre est tenu de respecter les modalités de la présente disposition.

Droit applicable. Les lois de votre province ou territoire de'achat régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettrons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de'achat compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Frais et coûts. Aucuns frais ne sont exigibles pour entamer une procédure d'arbitrage. À la réception de votre demande d'arbitrage écrite, LG réglera rapidement la totalité des frais de dépôt de la demande d'arbitrage, sauf si vous réclamez des dommages-intérêts supérieurs à 25 000 $. Dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt de demande et d'administration ainsi que les honoraires de l'arbitre conformément aux règles d'arbitrage applicables et à la présente disposition sur l'arbitrage. Si vous remportez l'arbitrage, LG règlera vos frais et honoraires juridiques après avoir déterminé s'ils sont raisonnables en se fondant sur des facteurs comme, entre autres, le montant de l'achat et le montant de la réclamation. Si l'arbitre juge que le motif de la réclamation ou les réparations demandées sont futiles ou se fondent sur des motifs déplacés (au regard des lois applicables), le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous acceptez de rembourser à LG la totalité des montants versés qu'il vous revient autrement de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire et si elle remporte l'arbitrage, LG renonce à tous ses droits de vous réclamer des frais et horaires juridiques.

Audience et lieu de l'arbitrage. Si votre réclamation est égale ou inférieure à 25 000 $, vous pouvez opter pour un arbitrage conduit selon l'une des modalités suivantes uniquement : 1) sur examen des documents remis à l'arbitre, 2) par audience téléphonique ou 3) par audience en personne selon les dispositions des règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation dépasse 25 000 $, le droit à une audience sera défini par les règles d'arbitrage applicables. Les audiences arbitrales en personne se tiendront à l'endroit le plus proche et le plus pratique pour les deux parties situé dans votre province ou votre territoire de résidence, sauf si nous convenons mutuellement d'un autre lieu ou d'un arbitrage par téléphone.

Dissociabilité et renonciation. Si une partie de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) n'est pas applicable, les dispositions restantes demeurent en vigueur dans la mesure permise par la loi applicable. Le fait de ne pas exiger la stricte exécution d'une disposition de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) ne signifie pas que nous ayons renoncé ni que nous ayons l'intention de renoncer à toute disposition ou partie de la présente Garantie limitée.

Option de retrait. Vous pouvez vous retirer de la présente procédure de règlement de différend. Dans ce cas, ni vous ni LG ne pouvez imposer à l'autre partie de participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous prévaloir de l'option de retrait, vous devez envoyer un préavis à LG dans les trente (30) jours civils à compter de la date de l'achat du produit par le premier acheteur i) dans un courriel adressé à optout@lge.com et dont la ligne d'objet porte la mention « Retrait de l'arbitrage » ou ii) en composant le 1-800-980-2973. Que ce soit par courriel ou par téléphone, vous devrez donner a) votre nom et votre adresse; b) la date d'achat du produit; c) le nom ou le numéro de modèle du produit et d) le numéro de série [qu'il est possible de trouver i) sur le produit ou ii) en liqne au https://www.lg.com/ca_fr/soutien/reparation-garantie/demande-reparation, Trouver mes numéros de modèle et de série].

Si vous vous prévalez de l'option de retrait, les lois de votre province ou territoire de résidence régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettrons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Vous ne pouvez vous prévaloir de l'option de retrait que de la manière décrite plus haut (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone). Aucun autre type d'avis ne sera pris en compte pour le retrait de la présente procédure de règlement de différend. Le fait de se retirer de la présente procédure de règlement de différend ne compromet d'aucune façon la protection accordée en vertu de la Garantie limitée, et vous continuerez à jouir de tous les avantages prévus par la Garantie limitée. Si vous conservez ce produit sans vous prévaloir de l'option de retrait, vous acceptez les conditions générales de la disposition sur l'arbitrage énoncée ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et le contrat de licence d'utilisation (CLU) en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLU.



US	Please call the installing contractor of your product, as warranty service will be provided by them.
CANADA	Service call Number # : (888) LG Canada, (888) 542-2623 Numéro pour les appels de service : LG Canada, 1-888-542-2623